

## AIDE-MÉMOIRE

### Départ à la retraite: rente ou capital?

La **perception d'une rente et/ou le retrait du capital** requièrent une décision individuelle. Beaucoup de questions doivent être prises en compte à cet effet – situation familiale, objectifs et aspirations, reste de la fortune et autres revenus, besoins vitaux, volonté de gérer son patrimoine jusqu'à un âge avancé, besoin de le préserver pour ses descendants, état de santé. Comme un tel choix constituera la base financière d'une longue étape de l'existence, il convient d'y réfléchir mûrement, et de bonne heure.

Avantages	RENTE	Inconvénients
<b>Revenu régulier</b> Sécurité élevée car revenu garanti à vie, malgré l'augmentation de l'espérance de vie et l'évolution peut-être négative des marchés.	<b>Absence de préservation du patrimoine</b> Le cas échéant, le capital non "consommé" à la mort de la personne retraitée ou de ses survivants restera dans la caisse de pensions.	
<b>Solution simple et pratique</b> Faute d'avoir à gérer du patrimoine, ni la personne assurée ni ses survivants n'ont besoin de s'y connaître en placements de capitaux.	<b>Prestations pour survivants</b> Généralement inférieures aux prestations de vieillesse. En outre, les règlements des caisses de pensions ne prévoient pas tous des prestations pour les partenaires non mariés.	
<b>Adaptations de rentes</b> Les rentes sont indexées et augmentées, selon les possibilités financières de la caisse de pensions.	<b>Impôts</b> Les rentes sont imposables à 100% comme revenu. Tout concept de placement à fiscalité optimisée est ainsi impossible.	
<b>Rentes futures de survivants</b> En cas de décès de la personne assurée, le conjoint survivant obtient une rente de conjoint à hauteur de 2/3 de la rente de vieillesse.		

Avantages	CAPITAL	Inconvénients
<b>Flexibilité</b> Le contrôle personnel exercé sur la fortune et sa consommation permet de réagir rapidement aux nouveaux besoins. La planification fiscale sert à optimiser la charge fiscale. Si plus tard le besoin de sécurité devait augmenter, il reste possible d'acquiescer une assurance de rente privée.	<b>Risques et absence de sécurité</b> Il faut soi-même supporter le risque de placement. Des connaissances en la matière s'imposent, même quand les placements sont délégués. De mauvaises décisions ou l'évolution négative des marchés financiers peuvent entraîner des pertes financières. → absence de garantie	
<b>Préservation du patrimoine</b> Absence de réduction des prestations pour les survivants; possibilité d'hériter le capital restant.	Si la situation financière, la propension au risque et les connaissances des placements de capitaux ne permettent pas d'assumer les risques de fluctuation de valeur, il vaudrait mieux opter pour la rente.	
<b>Réduction des dettes (hypothèque)</b>		

### ALTERNATIVE – retrait partiel du capital

La perception d'une rente avec un retrait partiel du capital peut être une alternative judicieuse. La rente sert à couvrir les besoins quotidiens et, le cas échéant l'excédent sera perçu sous forme de capital. À la sécurité de la solution de rente s'ajoute la flexibilité procurée par le capital disponible. Une telle solution ne génère que le revenu imposable nécessaire pour vivre.